SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES PARLEMENTAIRES SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE RENSEIGNEMENT

ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2019
ET LE 31 MARS 2020

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement
État des résultats prospectif

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'état des résultats prospectif, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Cet état est fondé sur les meilleures informations disponibles et sur des hypothèses adoptées en date du 31 décembre 2018 et cadre avec les plans décrits dans le plan ministériel.

Cet état n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Rennie Marcoux
Directrice générale

Ottawa, Canada
Date de signature : _____

Sean Jorgensen
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Date de signature : _____

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

État des résultats prospectif
(non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

	Résultats projetés de 2018-2019	Résultats prévus de 2019-2020
Charges	(en milliers de dollars)	
Appuyer le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement dans la réalisation de leur mandat	4 269	2 125
Services internes	445	1 691
Total des charges	**4 714**	**3 816**
Revenus		
Revenus divers	-	-
Total des revenus	**-**	**-**
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transfert du gouvernement	**4 714**	**3 816**

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Notes à l'état des résultats prospectif (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Méthodes et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2018-2019 sont fondés sur les résultats réels en date du 31 décembre 2018 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2019-2020.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

(a) Les activités du Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat) sont pleinement mises en œuvre;

(b) Les dépenses, y compris la détermination des montants internes et externes au gouvernement, sont prévues en fonction des informations disponibles sur les dépenses engagées à ce jour.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2018.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2018-2019 et pour 2019-2020, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, le Secrétariat a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'équipements qui peuvent influer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, le Secrétariat ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2018-2019, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles.

(b) Revenus

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.

4. Autorisations parlementaires

Le Secrétariat est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au Secrétariat ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du Secrétariat pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Notes à l'état des résultats prospectif (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

	Résultats projetés de 2018-2019	Résultats prévus de 2019-2020
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	4 714	3 816
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(116)	(233)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(96)	(94)
Augmentation des avantages sociaux futurs	(58)	2
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(270)	(325)
Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 328	-
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	2 328	-
Autorisations demandées	**6 772**	**3 491**

b) Autorisations demandées

	Résultats projetés de 2018-2019	Résultats prévus de 2019-2020
	(en milliers de dollars)	
Autorisations demandées :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	6 573	3 272
Montant des postes législatifs	199	219
Autorisations demandées totales	**6 772**	**3 491**